



MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E.mail:
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU « LE GRAND DEBAT NATIONAL »
Réunions publiques
du 2 février 2019 et du 23 février 2019

La première séance du « Grand Débat National » a été organisée par le **Maire de LANUEJOLS et son Conseil Municipal** à la suite d'une proposition faite lors de la cérémonie des Vœux le 19 janvier dernier. Une information dans les boîtes aux lettres a été diffusée sur la commune. La réunion a été programmée au **samedi 2 février 2019** au Foyer rural de 10h30 à 12h30. Malgré l'abondante chute de neige, **22 personnes ont participé** à cette réunion (21 présentes et une qui a transmis un document écrit. **Ils représentent 6% de la population de la commune**). Il a été convenu que la synthèse de ce débat serait présentée et éventuellement complétée par les propositions de nouveaux participants lors d'une prochaine réunion, **le samedi 23 février 2019 de 10h30 à 13h**. (20 personnes étaient présentes à cette deuxième réunion).

La dernière synthèse sera alors envoyée à : Grand Débat National BP 70.164 75326 PARIS Cedex 07 ou déposée sur le site du Grand Débat National **et remise à Monsieur le Préfet du Gard**. Le document sera également **diffusé à tous les habitants de la commune par dépôt dans les boîtes aux lettres et diffusion sur le site internet** de la commune.

Thème N°1 IMPOTS, DEPENSES ET ACTION PUBLIQUE

Question 1 : comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ?

- Rétablir la demi-part aux veuves et veufs (impôt sur le revenu).
- ISF : faire une étude de l'impact de l'argent exonéré, est-il réinvesti, comment, pour l'intérêt commun ?
- Rétablir un ISF corrigé de ses défauts, si besoin, pour que les plus riches participent davantage à l'effort commun.
- le CICE : **contrôler ce qui a été fait de l'argent public**. (Pas de création d'emploi, parfois même licenciements, fermetures d'usines).
- les grands patrons doivent payer l'impôt en France.
- une entreprise qui gagne de l'argent en France doit payer des impôts en France.

- établir des taxes sur le numérique (GAFA), en relation avec les bénéfices réels réalisés et avec des taux correspondant à la législation française.
- les PME ont parfois des taux d'imposition (33%) supérieurs aux grandes entreprises, ce n'est pas juste.
- Proposition de prendre en compte le chiffre d'affaires et pas seulement les bénéfices dans le calcul du taux d'imposition, pour les grandes sociétés et pour éviter l'optimisation fiscale à outrance
- Les « niches fiscales » créent des inégalités. Des propositions vont dans le sens de les supprimer ou au moins de les revisiter pour supprimer celles qui permettent à certains d'échapper injustement à l'impôt. L'optimisation fiscale des grandes fortunes paraît être une injustice, « c'est presque de la trahison ».
- supprimer les négociations avec le fisc.
- redistribuer davantage en direction des personnes qui sont dans le besoin et notamment les personnes âgées. Revoir le système des aides actuelles.
- harmoniser la fiscalité au niveau de l'EU et favoriser les échanges d'informations fiscales entre les pays pour éviter les fraudes

Question 2 : Quels impôts faut-il, à vos yeux, baisser en priorité ?

- La CSG est un impôt sur l'impôt, la supprimer sur les retraites, indexer les retraites sur le coût de la vie. Supprimer la CSG sur les pensions d'invalidité et les retraites ; au moins relever le plafond (car à 2000€ de retraite on n'est pas riche !).
Ceux qui ont cotisé toute leur vie, à leurs frais pour une retraite complémentaire sont pénalisés par la CSG.
- la TVA : tout le monde paie la TVA, donc elle est plus injuste pour les plus pauvres. Proposition de revoir les taux (pour ceux qui sont à 5,5 et à 20). Corriger les incohérences. Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité. Mais quels sont les produits de première nécessité ? : alimentation, mais dans les zones rurales comme nous, le carburant est aussi une première nécessité.
- l'Impôt sur le Revenu : idée que tous participent même à l'euro symbolique (pour se sentir citoyen). Les classes moyennes arrivent rapidement à des taux élevés, (exemple un célibataire). Créer des tranches supplémentaires à taux plus élevés pour les plus riches (pour que chacun participe davantage en fonction de ses moyens à l'effort commun).

Question 3 : quelles sont les économies qui vous semblent prioritaires à faire ?

Réfléchir à la réduction des échelons intermédiaires du « mille feuilles administratif » mais en veillant à ne pas négliger les territoires isolés (moyenne montagne comme Lanuéjols, par exemple)

Question 4 : Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop cher par rapport à leur utilité ?

- Remettre à plat toute l'organisation administrative « le mille-feuille ». Quel avenir pour les Départements qui sont pourtant très utiles pour les villages ruraux comme LANUEJOLS ? Jusqu'à présent, manque de courage politique pour supprimer les échelons territoriaux trop nombreux voire inutiles.

- Les nouvelles « grandes Régions » coutent plus cher que les anciennes.
- Diminuer le nombre de parlementaires : trop de députés (exemple 4 au lieu de 6 dans le Gard), trop de sénateurs (1 ou 2 pour le Gard au lieu de 4). Tout ce qui concerne les territoires n'est même plus défendu par les sénateurs.
- la question est posée de la suppression du Sénat et de le remplacer par un contre-pouvoir territorial, composé de représentants de toutes les collectivités territoriales et éventuellement de représentants des citoyens, sans compensation financière complémentaire pour les élus. Pas de « grands électeurs » mais une démocratie directe.
- pour les parlementaires, l'Etat et les hauts fonctionnaires : trop de faste, trop de luxe, trop d'avantages (train de vie, retraites, appartements...)
- le Conseil Constitutionnel : nécessité d'une haute juridiction de « sages » mais au train de vie réduit, idée de bénévolat de ses membres.
- suppression du Conseil Economique et Social et tous les Conseils qui ne servent à rien.
- le problème de Bercy (salaires, primes et indemnités obscures des hauts fonctionnaires), opacités des négociations des « grands tricheurs », fraudeurs.
- supprimer les avantages pour les anciens élus, ministres, présidents (sauf pour la sécurité).
- égaliser les régimes publics et le privés (avantages, retraites, âge de départ)
- sortir de la « monarchie républicaine »

Question 5 : A l'inverse, voyez-vous des besoins nouveaux de services publics et comment les financer ?

- Valoriser les hôpitaux de proximité. La tarification à l'acte et les 35h ont mis l'hôpital en difficulté.
- le service de l'Emploi ne donne pas satisfaction, certains organismes privés réussissent bien mieux. Ce dispositif est à revoir.
- valoriser la valeur du travail par rapport à l'assistanat.
- améliorer les services publics qui existent.
- revoir le statut de fonctionnaire « à vie », mais aussi revaloriser le rôle, les missions, les valeurs du fonctionnaire au service de la nation.
- problème des intérimaires qui « cassent » le service public

Education nationale :

- Avec les moyens matériels consacrés à l'Education nationale, la volonté des enseignants, pourquoi cela ne marche pas bien ?
- créer des « Etats généraux » de l'Education nationale pour mieux prendre en compte les besoins des élèves –futurs citoyens- dans l'acquisition des savoirs et des valeurs républicaines
- impliquer davantage les parents dans l'éducation des jeunes.

Question 6 : Comment mieux organiser notre pacte social ? Quels objectifs définir en priorité ?

Lutter contre la « crise de l'exemplarité » :

- L'exemplarité doit venir d'en haut : de l'Etat et des élus, transparence des rémunérations, des indemnités. Passer à des notes de frais plafonnées et consultables par le citoyen (internet, comme dans certains pays nordiques).
- Exemplarité des grands patrons et des riches : les scandales liés à l'évasion fiscale, la domiciliation hors de France, les « paradis fiscaux », la spéculation, les dividendes du CAC 40, les salaires exorbitants et les « parachutes dorés », les écarts de salaires trop importants, sont destructeurs du pacte social.
- dommage d'être « obligé » de descendre dans la rue ou de « casser » pour être entendu, établir un nouveau pacte démocratique, d'expression des citoyens.
- Pourquoi une Loi peut-elle être votée par un nombre restreint de députés présents, alors que dans une commune il faut la majorité du Conseil municipal ?

Thème N°2 ORGANISATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

Question 1 : Y-a-t-il trop d'échelons administratifs ou de niveaux de collectivités locales ? Faut-il renforcer la décentralisation et donner plus de pouvoir de décision et d'action au plus près des citoyens ? A quels niveaux et pour quels services ?

- Plus de pouvoir au niveau local, renforcer la décentralisation (pouvoir et financier) ?
 - faire en sorte qu'Etat et collectivités ne s'occupent pas des mêmes choses.
 - L'aide sociale ne devrait-elle pas revenir à l'Etat ? Ou bien être financée correctement.
 - L'Etat s'en est débarrassé en confiant aux départements.
 - Est-ce que ce ne serait pas plus fonctionnel au niveau de la commune ?
 - Le problème de la CAF : c'est difficile de connaître à quoi l'on a droit. Certains ne savent pas d'autres profitent.
- Il peut y avoir des politiques différentes selon les départements par exemple pour l'aide sociale ce qui crée des inégalités (départements plus riches).

Question2 : comment voudriez-vous que l'Etat soit organisé et comment peut-il améliorer son action ? Faut-il revoir le fonctionnement de l'administration et comment ?

- dans la Vème République le pouvoir est centralisé « royal », il faut aller vers plus de décentralisation, mais avec une autorité de régulation pour l'équité des territoires
- réduire les différences de traitement pour les hauts fonctionnaires
- plus de simplicité.

Question 3 : Comment l'état et les collectivités locales peuvent-ils s'améliorer pour mieux répondre aux défis de nos territoires les plus en difficulté et que proposez-vous ?

- aide à la mobilité, (exemple : voitures partagées en milieu rural)

- développer les mutualisations concertées pour maintenir voire développer les services publics

Thème N°3 LA TRANSITION ECOLOGIQUE, THEME ESSENTIEL A NOTRE AVENIR

Question 1 ; Comment finance-t-on la transition écologique : par l'impôt, par les taxes, et qui doit être concerné en priorité ?

-La notion d'exemple : le département du Gard a vendu pour 30M d'€ d'immobilier pour pouvoir construire un nouveau bâtiment administratif basse consommation.
- pas d'« écologie punitive » comme par exemple : augmenter les taxes sur le carburant alors qu'il n'y a pas encore de solution technique de remplacement. La voiture électrique est discutée (sa construction pollue aussi et il n'est pas possible de fournir assez d'électricité pour remplacer le parc automobile français). L'automobiliste est donc captif et en zone rurale de montagne nous n'avons pas d'autre choix que la voiture. (Pas de ligne SNCF).
- développer, au niveau national, une vision globale de la transition écologique avant de prendre des décisions

Question 2 : Comment rend-on les solutions concrètes accessibles à tous, par exemple pour remplacer sa vieille chaudière ou sa vieille voiture ? Quelles sont les solutions les plus simples et les plus supportables sur le plan financier ?

- par le crédit d'impôt

Question 3 : Quelles sont les solutions pour se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir, qui doivent être conçues plutôt au niveau local que national ? Quelles propositions feriez-vous pour accélérer notre transition environnementale ?

- les gens ont envie de vivre correctement
- développer les circuits courts, les faciliter du point de vue administratif (législation)
- soutenir l'agriculture locale et les petites exploitations

Question 4 : Comment devons-nous garantir scientifiquement les choix que nous devons faire à cet égard ? Comment faire partager ces choix à l'échelon européen et international pour que nos agriculteurs et nos industriels ne soient pas pénalisés par rapport à leurs concurrents étrangers ?

-harmoniser les fiscalités, les normes et les législations au niveau européen. Les députés européens doivent travailler à cela !
Exemple : toujours pas d'harmonisation fiscale au niveau européen.

Thème N°4 REDONNER PLUS DE FORCE A LA DEMOCRATIE ET A LA CITOYENNETE

Question 1 : faut-il reconnaître le vote blanc ? Faut-il rendre le vote obligatoire ?

-un accord se fait sur la reconnaissance du vote blanc à condition que le vote soit obligatoire en trouvant des moyens pour rendre le vote accessible (aides, vote par correspondance, Internet ?).

Question 2 : quelle est la bonne dose de proportionnelle aux élections législatives pour une représentation plus juste de tous les projets politiques ?

-Le groupe réuni est favorable à une dose de proportionnelle sans qu'elle remette en cause la majorité.

Pas de cumul de mandats et pas de cumul d'indemnités.

Question 3 : Faut-il, et dans quelles proportions, limiter le nombre de parlementaires ou autres catégories d'élus ?

- trop de Députés (1/3 en moins), abolir les privilèges.

- Diminuer le nombre de parlementaires : trop de députés (exemple 4 au lieu de 6 dans le Gard), suppression du Sénat
(Voir thème 1 question 4)

Question 4 : Quel rôle nos assemblées, dont le Sénat et le Conseil Economique, Social et Environnemental, doivent-elles jouer pour représenter nos territoires et la société civile ? Faut-il les transformer et comment ?

La question est posée de la suppression du Sénat et remplacer par un contre-pouvoir territorial

- pour les parlementaires, l'Etat et les hauts fonctionnaires : trop de faste, trop de luxe, trop d'avantages (train de vie, retraites, appartements...)

- le Conseil Constitutionnel : est-ce vraiment utile ?

- le Conseil Economique et Social qui ne sert à rien.

(Voir thème 1 question 4)

Question 5 : Quelles évolutions souhaitez-vous pour rendre la participation citoyenne plus active, la démocratie plus participative ?

- le référendum d'initiative populaire semble une idée à creuser, à élaborer en évitant les risques. L'exemple du référendum suisse est présenté par une participante (référendum obligatoire, référendum facultatif, référendum d'initiative populaire). Il faut faciliter la consultation des citoyens notamment sur les sujets locaux et les grands choix de société.

- faire participer davantage les jeunes à la vie citoyenne (conseil municipal de jeunes, responsabilités...)

Question 6 : Faut-il associer davantage et directement des citoyens non élus, par exemple tirés au sort, à la décision publique ?

-la question est abordée, après tout il y a bien des jurés d'Assises tirés au sort sur les listes électorales, donc chaque citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice commun. Toutefois le groupe discute l'idée de tirer au sort parmi les élus locaux (conseillers municipaux, qui connaissent bien le terrain et sont représentatifs) mais aboutit à l'idée d'un tirage au sort sur les listes électorales

Question 7 : Faut-il accroître le recours au référendum et qui doit en avoir l'initiative ?

-Oui (voir réponse thème 4 question 5)